

# BRUXELLES-J ASBL RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



Bruxelles-J ASBL | rue Juliette Wytsman 4/1, 1050 Bruxelles  
T. : 02 215 63 17 | [info@bruxelles-j.be](mailto:info@bruxelles-j.be) | [www.bruxelles-j.be](http://www.bruxelles-j.be)  
IBAN BE89 0012 9769 3985 | N° d'entreprise 459 530 075

## - Présentation -

Bruxelles-J est un projet web coopératif d'information jeunesse qui regroupe différents acteurs associatifs actifs sur le territoire de la Région Bruxelles-Capitale.

Notre objectif est de mettre à disposition des jeunes un outil de communication performant, notre site web, pour les informer sur un grand nombre de thématiques telles que les études, le travail, le logement, les droits, les formations, le volontariat, la santé, l'amour et la sexualité et la mobilité internationale. Créé en 1996, Bruxelles-J réunit treize partenaires autour d'un objectif commun : l'accessibilité des jeunes à l'information.

Les partenaires de Bruxelles-J sont :

- > [Alter Visio \(LGBTQI\)](#)
- > [Bruxelles Formation Carrefour](#)
- > [le CEDIEP, Centre de documentation et d'information sur les études et les professions](#)
- > [le CIDJ, Centre d'Information et de Documentation pour Jeunes](#)
- > [le CJD, Conseil Jeunesse Développement](#)

> [Dynamo International Mobilité](#)

> [Artist Project](#)

> [Infor-drogues](#)

> [Infor Jeunes Bruxelles](#)

> [la Plateforme Service Citoyen](#)

> [Question Santé](#)

> [le SDJ, Service droit des jeunes](#)

> [le Service 1819 – Impulse Brussels](#)

La diversité de ce partenariat produit une complémentarité qui fait de Bruxelles-J une structure forte et capable d'informer les jeunes sur une plus grande diversité de thématiques.

Les partenaires, unis autour de cet objectif commun, développent la transversalité de Bruxelles-J. Notre volonté est d'offrir une approche intégrée de l'information des jeunes quelle que soit la problématique avancée : décrochage scolaire, formation, chômage, assuétude, etc., cela pour aborder le jeune dans sa globalité, en tenant compte de son environnement.

## Fonctionnement

Bruxelles-J travaille en partenariat avec treize associations bruxelloises. Chaque partenaire a des informateurs qui se chargent de la création et de la mise à jour des fiches d'information et de répondre aux questions publiées sur le site par les internautes (l'e-permanence), par mail ou par téléphone.

Bruxelles-J assure la coordination du partenariat, ainsi que la gestion administrative et financière de l'asbl, sous la supervision du conseil d'administration.

Le développement du partenariat se fait sur un rythme soutenu, et pour mener à bien ses missions, deux chargées de projets (à 4/5 temps), engagées en octobre 2015, co-assurent le fonctionnement quotidien et le développement des projets.

# - Site web de Bruxelles-J -



En 2016, le site de Bruxelles-J a été complètement repensé en concertation avec le partenariat, et ceci afin de le rendre plus ergonomique pour ses utilisateurs et plus pratique et esthétique pour son public. Le site étant visité à plus de 45 % sur smartphone (et ce nombre augmente chaque année), il devient impératif de le rendre plus « responsive » qu'il ne l'est actuellement. Nous avons travaillé en collaboration avec le studio Variable. Il a été décidé de rester un site 'Wordpress' et d'entreprendre un travail graphique afin de moderniser et rendre plus claire la

structure des informations. Début 2017, Variable nous proposera une nouvelle maquette du site, qui sera mis en ligne dans le courant de l'été 2017.

L'information diffusée via le site web est présentée sous forme de fiches d'information. Cette information est gratuite, compréhensible par les jeunes et donne un aperçu des différentes options disponibles.

Le contenu du site web est défini lors des réunions du groupe de travail auxquelles

participent l'ensemble des partenaires. Nous nous accordons ensemble sur les thématiques à aborder.

L'information y est précise, à jour et constamment vérifiée. Toute fiche d'information est mise à jour au minimum une fois par an et la date de la mise à jour est clairement indiquée en bas de chaque fiche. De cette façon, l'information est continuellement pertinente afin d'aider au mieux les jeunes dans leurs recherches.

En 2016, le site web de Bruxelles-J contient 255 fiches d'information réparties en onze thématiques :

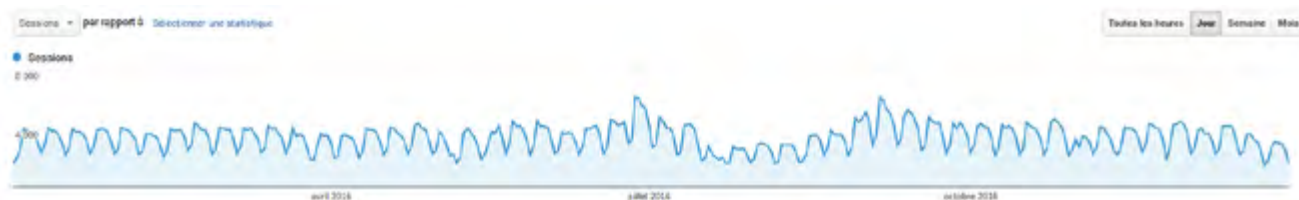
- > Étudier & te former
- > Travailler
- > Te loger
- > Ton autonomie
- > Droits sociaux
- > Droits des étrangers
- > Exercer ta citoyenneté
- > Amour & sexualité
- > Drogues & addictions
- > Ta santé
- > Voyager

## Les 25 fiches d'information les plus consultées

1. Le contrat de bail - quels types et comment les rompre ?
2. Comment savoir si je suis enceinte ?
3. IST ou MST c'est quoi ?
4. Étudiant hors EEE, accès au séjour pour venir étudier en Belgique
5. Comment se déroule la procédure de naturalisation ?
6. Équivalence de diplôme
7. Comment quitter ton emploi ?
8. Quels sont les catégories et les montants du revenu d'intégration et de l'aide sociale et que se passe-t-il si on a des revenus par ailleurs ?
9. Quelles sont les aides fournies par le CPAS, à qui s'adressent-elles et à quelles conditions ?
10. Obtenir une allocation d'étude dans l'enseignement supérieur
11. Page d'accueil
12. Quels sont les montants des allocations de chômage ?
13. Les hautes écoles
14. Quelles conditions dois-tu remplir pour bénéficier des allocations de chômage ?
15. Les universités
16. Qui peut faire une déclaration de nationalité ?
17. Comment se déroule la procédure de naturalisation ?
18. S'engager dans l'armée
19. Tu veux quitter tes parents, quelles aides financières peux-tu obtenir ?
20. La contraception d'urgence : la pilule du lendemain et du «surlendemain» et le stérilet du lendemain
21. Quelles sont les sanctions de l'ONEM ?
22. Qu'est-ce que le CESS et comment l'obtenir ?
23. Les allocations de formation : FPI - PFI
24. Comment obtenir une allocation d'études ?
25. Les CPAS propose du travail à ses allocataires avec des contrats particuliers, les articles 60

## Statistiques des visites sur le site en 2016

En 2016, nous avons reçu 1 216 659 visites.  
En comparaison, sur l'année 2015, nous avons reçu 938 673 visites.  
C'est une augmentation de visites de près de 29,61%.



## Les outils de navigation 2015/2016

Au niveau des visiteurs, nous constatons que la proportion d'appareils mobiles (smartphones et tablettes) est en forte augmentation par rapport au nombre de visiteurs qui utilisent un ordinateur de bureau. En 2016, plus de 45 % des visites se font à partir d'un appareil mobile.

### En 2015 :



## En 2016



Desktop : - 8,53 % / Smartphone: + 10,22% / Tablette : - 1,19 %

## Les dix origines géographiques principales par pays



Nous pouvons constater que 71,54 % des visites en 2016 proviennent de la Belgique. Pour les 28,46 % restant, on peut deviner la proportion de jeunes d'origine étrangère venant étudier et travailler à Bruxelles, notamment les jeunes Français, et qui ont donc besoin de nombreux renseignements pour leurs démarches.



## Les dix origines géographiques principales par ville



Les statistiques des visiteurs par ville nous montrent que la grande majorité des visites viennent de personnes sur le territoire Bruxellois. Cependant, Google Analytics manque de fiabilité car il fait la distinction entre toutes les communes de Bruxelles. « Brussels » ici étant la commune et non la région. On peut donc imaginer que la proportion des visiteurs bruxellois est plus grande que celle que l'on voit ici.

## Origine du trafic

### En 2015



### En 2016



Notre site est très bien référencé sur le web, en effet, 85,47 % de nos visites sont issues de recherches sur des moteurs de recherche tels que Google, Bing, Babylon, Yahoo, Ask, etc. Nous remarquons aussi que le nombre de visiteurs arrivant directement sur notre site est de 10,5 %, ce chiffre va chaque année en augmentant.

## Sondage

Au début de l'année 2016, nous avons réalisé un sondage sur notre site internet afin de connaître un peu mieux notre public et d'avoir son avis sur notre site et sa clarté. Le sondage a débuté en janvier et a duré un mois. 155 personnes y ont répondu, essentiellement des personnes ayant posé une question sur notre site. Ces personnes étaient invitées à répondre au sondage via notre site internet, notre page Facebook ainsi que par une phrase ajoutée en fin des réponses de nos partenaires. Une dizaine de questions étaient posées allant de leur situation sociale à

leur taux de satisfaction aux réponses qu'ils ont reçues en passant par le look du site.

Nous avons pu constater que plus de 80 % des personnes interrogées trouvent l'information donnée sur le site complète et compréhensible. Ils sont également plus de 80 % à trouver le délai de réponse rapide. Il en est aussi sorti que 87 % des visiteurs reviennent régulièrement sur le site, et que 89 % ont eu réponse à leur question.

Nos visiteurs sont donc globalement satisfaits de leur visite sur le site.

## Partenariat avec des associations et institutions néerlandophones

Le site de Bruxelles-J contient une fiche d'information sur l'enseignement secondaire néerlandophone, qui est surtout consultée par des parents francophones ayant un ou des enfants fréquentant l'enseignement néerlandophone. Il y a donc à Bruxelles un réel échange entre les communautés flamandes et francophones et un potentiel bilingue à découvrir, voire à développer.

Partant de ce constat, nous avons pensé qu'il serait intéressant, via le biais de l'information 'Jeunesse', d'encourager la création de ponts entre les communautés linguistiques. Il serait en effet enrichissant pour notre public de promouvoir des liens avec les associations, organismes et institutions néerlandophones professionnels de l'information à la jeunesse, peu importe de quelle communauté celle-ci est ressortissante.

Afin de découvrir le paysage socio-culturel néerlandophone de Bruxelles, Marlene Nuhaan (Chargée de Projet), est allée à la rencontre des institutions suivantes afin d'explorer les possibilités de partenariat:

- > Tracé – Werkwinkel (formations pour demandeurs d'emploi)

- > MuntPunt (culture, études & loisirs)
- > Centrum Algemeen Welzijn Brussel/ CAW (Centre de Crise Bruxelles)
- > Objecti.e.f (demandes de nationalité)
- > JAC (Jongeren Aanbod CAW) (Aide à la Jeunesse, première ligne)
- > JINT (Jeunes et Mobilité internationale)
- > Kunstenloket (statuts et projets d'artistes)
- > SENSOA (jeunes, amour et sexualité)
- > Druglijn/VAD (assuétudes)
- > Brik (étudiants à Bruxelles)
- > Awel (écoute-enfants)
- > 1819 (entreprendre à Bruxelles)
- > Platform voor de Samenlevingsdienst (service citoyen)

En général, ces rencontres sont fructueuses : nous rencontrons une réelle ouverture et un intérêt pour l'unicité du

travail de Bruxelles-J. Les partenaires potentiels néerlandophones semblent particulièrement motivés par la dimension préventive du travail 'virtuel' et interactif de Bruxelles-J : site accessible 24/7, possibilité d'appeler ou d'envoyer un mail directement à Bruxelles-J, anonymat, réponses rapides. L'efficacité du travail de Bruxelles-J ainsi et le bon référencement

sur internet sont également des éléments importants dans les rencontres avec les associations néerlandophones.

Deux réunions du groupe de travail (GT) néerlandophone ont eu lieu en 2016 avec Bruxelles-J et ces institutions néerlandophones.

## Recherche de fonds pour le site néerlandophone auprès d'institutions régionales

Vu la restructuration récente du paysage social flamand (VGC, CAW...), il nous faut plus de temps que préalablement prévu avant de conclure avec des conventions et le démarrage de la page en NL avec des fiches d'information en NL. Il y a également la question du financement: changer les langues pratiquées du site modifie également la relation avec les pouvoirs subsidiaires. A cet effet, Bruxelles-J est en pourparlers et une proposition concrète sera faite en 2017.

## - E-permanence - Service de réponse aux demandes d'information

Le second volet de notre site web est l'e-permanence qui offre un mode de transmission de l'information plus instantané et personnalisé.

L'e-permanence permet à tout jeune de poser des questions concernant une situation qui lui est personnelle, et ce gratuitement, à toute heure du jour ou de la nuit. L'information est offerte inconditionnellement et de manière précise par nos partenaires, et ce dans les plus brefs délais. Le délai de réponse maximum aux demandes est de sept jours calendrier, mais il atteint en moyenne les trois jours avec la possibilité d'un suivi, par mail, téléphone, ou lors des permanences organisées par les partenaires respectifs. L'anonymat est toujours respecté, le jeune peut donc poser sa question en toute confiance.

## Étudier & se former

Ce dossier recouvre les informations relatives à l'enseignement de plein exercice, supérieur et universitaire, de promotion sociale, etc.

### L'enseignement secondaire

L'enseignement à domicile et l'obligation scolaire font partie des thèmes les plus sollicités.

Les élèves posent souvent leurs questions en raison d'un malaise ou d'un mal-être à l'école. Les parents, souvent en raison d'un désintéressement ou d'un désaccord avec le système scolaire belge. Les demandes concernent alors les procédures, les délais, la matière. Ils posent parfois des questions après un séjour à l'étranger.

Périodiquement, nous avons une augmentation du nombre de questions concernant les recours. Les questions en lien avec l'échec scolaire sont très nombreuses. Beaucoup pensent qu'une réponse toute faite existe pour leur cas particulier et que nous avons cette réponse. Nous renvoyons énormément vers les décisions du conseil de classe et, pour les recours, vers le Service Droit des Jeunes.

Pour les fiches relatives au décrochage scolaire, les questions portent principalement sur la notion d'absence justifiée ou injustifiée et sur la possibilité de s'absenter pour certaines raisons particulières (départ à l'étranger pour un événement par exemple).

Nous avons également reçu des questions sur l'impact du nombre de jours d'absence.

Les questions sur l'obtention du CESS, les inscriptions dans un CEFA, EFP reviennent régulièrement. Les questions sur les possibilités pour les étudiants étrangers de suivre des études ou une formation sont également récurrentes.

### L'enseignement supérieur

Une des fiches les plus consultées est « Préparation aux études supérieures ». Certains élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire s'interrogent sur leur parcours et sur les moyens d'intégrer au mieux l'enseignement supérieur. « Comment être préparé au mieux? » Cette thématique est en lien tant avec des questions de programme qu'avec la réputation des écoles à cours ouverts et portes ouvertes (7<sup>e</sup> PES, prom. Soc., cours préparatoires, modules à distance...).

La thématique « Obtenir une allocation d'études » a connu du succès en 2016 en raison d'un problème de fonctionnement sur le site officiel des allocations et ensuite, suite à la réforme des allocations. Beaucoup d'étudiants se sont demandé s'ils allaient rentrer dans les conditions d'octroi et quand ils allaient obtenir l'allocation.

Périodiquement, nous savons une forte augmentation sur les questions concernant le recours et sur le décret paysage. Comme pour l'enseignement secondaire, les questions sur les recours se posent essentiellement en septembre, après les deuxièmes sessions.

De nombreuses questions relatives au décret paysage ont été posées en 2016. Elles concernent le seuil de réussite, l'organisation des études en « blocs annuels », les prérequis-corequis, la composition du programme individuel de l'étudiant, les échéances d'inscription et de paiement des minervals.

Par ailleurs, il faut signaler que d'autres questions nous viennent d'étudiants étrangers. Les thématiques sont alors très spécifiques : l'équivalence de diplôme.

### Venir étudier en Belgique

Venir étudier en Belgique suscite beaucoup de questions de par la complexité des différentes réglementations et le fait que ces réglementations ne sont pas tou-

jours cohérentes entre elles.

Nous sommes contactés par les étudiants (UE et hors UE) à différents moments de la procédure (avant, pendant, après) pour venir étudier en Belgique.

Avant la procédure, les questions portent sur le choix des études, le prix des études..

Durant la procédure, les questions portent sur la demande d'équivalence (pour qui, pourquoi, comment introduire la demande), sur la demande d'admission auprès d'établissements supérieurs et sur la procédure de demande de visa. Cette année, les questions ont porté, essentiellement, sur la constitution du dossier.

Après la procédure, les questions portent principalement sur les difficultés financières (soit parce que le garant est déficient, soit parce que l'étudiant européen, n'ayant pas de ressources suffisantes, ne peut pas faire appel au CPAS), les lenteurs de l'administration (tant du côté du service des équivalence que du côté de l'Office des Étrangers), les possibilités de recours après un refus de visa, la restitution des originaux auprès du service des équivalences, l'inscription à la commune.

De nombreux étudiants nous contactent parce qu'ils ont des difficultés à renouveler leur titre de séjour : changement de garant et/ou d'études, lenteur de la procédure.



Face à ces demandes classiques d'étudiants étrangers, nous recevons de plus en plus de questions liées aux demandes de reconnaissance académique et professionnelle pour venir travailler en Belgique notamment dans le domaine médical et paramédical (infirmier, médecin, kiné). Ces demandes émanent pour une grande part des pays du Maghreb.

Au travers de ces questions, les étudiants nous font part de leurs difficultés à trouver des réponses claires et précises. Et notamment de la difficulté à entrer en contact avec le service des équivalences : délai d'attente interminable au téléphone, mails restant sans réponse.

Mais aussi de la difficulté à entrer en contact avec les services inscription des établissements d'enseignement supérieur et à obtenir des réponses précises sur une situation particulière.

Nous sommes donc régulièrement sollicités par des étudiants qui nous demandent d'intervenir auprès du service des équivalences ou qui nous demandent d'aller à la pêche aux infos auprès de telle HE ou de telle université.

### En charge du dossier:

Bruxelles Formation Carrefour / CEDIEP /  
Infor Jeunes Bruxelles / Service Citoyen

## Travailler

### Job étudiant

Questions fréquemment posées :

1. Statut étudiant (comment le garder sur tout lorsque je pars à l'étranger/j'arrête mes études, puis-je travailler comme étudiant alors que je rédige mon mémoire)
2. Questions sur les 50 jours et comment faire pour garder ses allocations familiales, impôts
3. Être étudiant et les possibilités de travailler en tant qu'indépendant
4. Travail étudiant étranger et changement de statut
5. L'âge auquel on peut commencer un job étudiant

On oriente beaucoup de jeunes vers le SPF emploi pour vérifier la possibilité de travailler comme étudiant en toute légalité.

### Premier emploi

Les thèmes les plus abordés dans cette

thématique sont :

- Comment démissionner
- Comment calculer le préavis
- Les contrats PFI/FPI et les plans d'embauche
- Le droit aux vacances ordinaires, jeunes et supplémentaires
- Le licenciement
- Le maintien des droits lors du travail à temps partiel
- Les démarches à faire après les études
- Le travail à temps partiel
- Le travail (étudiant) comme indépendant

En 2016 nous avons reçu moins de questions complexes concernant le préavis étant donné que de moins en moins de jeunes sont confrontés au double calcul lié au changement de législation du 1er janvier 2014.

La répétition des questions est impor-

tante. Certaines questions demandent tout de même des recherches plus approfondies et des contacts avec des organismes tels que l'Atelier des droits sociaux, l'Onem, le Spf emploi, Actiris, etc.

Nous recevons également des questions concernant l'accès à la gestion pour la création de sa propre entreprise.

### Travailler en tant qu'artiste

95% des questions que nous recevons concernent le régime du RPI (régime des petites indemnités). Ce régime répond assurément à un besoin à un besoin pour les jeunes face à l'emploi occasionnel dans le secteur artistique.

### En charge du dossier :

Infor Jeunes Bruxelles / 1819 / Artist Project

## Te loger

La fiche d'information la plus visitée sur le site de Bruxelles-J est « Le contrat de bail : quels types et comment les rompre? ». Ensuite, nous avons beaucoup de questions par rapport à « Le contrat de bail : que doit-il contenir et qui doit le signer? » et « Rechercher un logement à louer à Bruxelles : longue ou courte durée, comment faire? »

Les questions peuvent être assez répétitives, mais une situation n'est pas l'autre, et les utilisateurs préfèrent avoir une réponse personnalisée. Ils ne lisent pas les fiches dans lesquelles ils trouveraient bien souvent réponse à leur question.

Les questions deviennent de plus en plus précises, et surtout au niveau technique (matériel de chauffage, installation de panneaux solaires avec primes, évacuation des eaux usées,...). Nous répondons à toutes les questions et nous aiguillons au mieux vers d'autres instances si nécessaire.

### En charge du dossier :

CIDJ

## Ton autonomie

Pour la fiche « Tu veux quitter tes parents », les questions portent principalement sur les projets de mise en autonomie de jeunes et sur la possibilité d'obtenir une aide afin de la financer.

Malheureusement, il nous est rarement possible de répondre avec précision car lorsqu'il s'agit d'étudiant, le CPAS garde un pouvoir d'appréciation important. Chaque situation est donc à analyser individuellement et de nombreux éléments influencent la décision du comité : situation familiale, revenu des parents...

Beaucoup de questions sont posées sur les obligations alimentaires venant de parents et des jeunes : les parents demandent s'ils sont toujours dans l'obligation alimentaire vis-à-vis de leur enfant, les jeunes demandent s'ils ont encore droit à une contribution alimentaire.

Pour la fiche « aide sociale » et la fiche « émancipation », majoritairement, il s'agit de mineurs qui veulent quitter le domicile parental à cause de conflits.

### En charge du dossier :

Service droit des jeunes / Infor jeunes  
Bruxelles

## Droits sociaux

### Tes droits au chômage

Le thème du droit au chômage est celui qui suscite le plus de questions. Étant donné la complexité de cette réglementation, de nombreuses personnes sont perdues et ont besoin d'aide pour connaître leurs droits et devoirs vis-à-vis de l'assurance chômage.

Les questions les plus fréquentes concernent (dans l'ordre d'importance) :

- le montant de l'allocation à laquelle la personne peut prétendre ;
- les conditions pour ouvrir le droit au chômage sur base des études ou sur base du travail ;
- les sanctions de l'ONEM, notamment dans le cadre des différentes procédures d'activation du comportement de recherche d'emploi ;
- l'incidence d'un travail à temps partiel sur le chômage ;
- la possibilité d'étudier et se former tout en bénéficiant du chômage (dispense) ;

- la validité du stage d'insertion professionnelle ;

- les questions du maintien de ses droits suite à un départ ou à un retour de l'étranger ;

- les obligations à respecter lorsqu'on bénéficie d'allocations ;

- les démarches à effectuer pour ouvrir le droit ;

- la limitation du droit des allocations d'insertion à 36 mois ;

La réglementation en matière de chômage est en constante évolution et connaît depuis quelques années des changements importants. Ces nouveautés vont presque toujours dans le même sens : une diminution des droits du chômeur. Le législateur fragilise progressivement tout notre système de protection sociale en prétextant que l'État doit faire des économies et qu'il n'y a pas d'autre alternative. Toutes ces modifications de législation amènent évidemment leurs lots de questions et d'inquiétudes.

En 2016, les possibilités de faire valoir un travail presté à l'étranger ont été dur-

cies. La liste des pays pour lesquels il est possible de faire valoir des prestations a été fort réduite. Par exemple, du travail au Maroc ou en Tunisie ne peut plus être valorisé. Et lorsqu'il est encore possible de valoriser du travail à l'étranger, il faut maintenant travailler au moins 3 mois en Belgique (au lieu d'un jour auparavant). Les conditions pour bénéficier du chômage temporaire pour motif économique ont également été durcies en 2016.

Les nombreux témoignages que nous recevons semblent mettre en lumière un manque de formation de certains acteurs de première ligne (dans les organismes de paiement et les services régionaux de l'emploi par exemple). Les informations obtenues chez l'un et l'autre semblent trop souvent erronées, voire contradictoires. Cet ensemble législatif est tellement complexe et dénué de logique que de nombreux assurés sociaux sont victimes de dysfonctionnements qui leur font perdre des droits.

En 2016, certaines compétences de l'ONEM ont été régionalisées et sont maintenant exercées par Actiris à Bruxelles. Il s'agit principalement de l'octroi de dispenses pour suivre des études ou une formation tout en bénéficiant du

chômage. Le VDAB et le Forem s'occupent depuis 2016 du contrôle du comportement de recherche d'emploi. Et depuis le 1er janvier 2017, Actiris gère également ce contrôle.

Les services régionaux de l'emploi endossent donc maintenant un double rôle, ambiguë, de conseiller le chercheur d'emploi mais aussi de le sanctionner si sa recherche d'emploi n'est pas jugée adéquate.

### Obtenir de l'aide du CPAS

La question principale est celle de l'accès à l'aide sociale et donc des conditions d'octroi.

Par rapport au job étudiant, un certain nombre d'étudiants nous demandent des précisions sur l'exonération.

Une importante partie des demandes est composée de chômeurs en fin de droit qui anticipent leur perte de revenus et demandent ce qui est possible pour eux à l'avenir. Beaucoup parmi eux, à la recherche d'un travail, ne savent plus vers qui se tourner pour trouver un emploi et s'adressent à nous pour leur proposer des alternatives.

Un chiffre plus faible au niveau de demandes concerne les sanctions. Depuis peu, à chaque fin de mois, de nombreux internautes nous demandent quand le RIS sera versé.

A noter aussi qu'il y a un nombre important de jeunes ménages qui, ayant 'pour-tant' des revenus, demandent ce qui est possible pour eux car ils ne s'en sortent pas.

Des femmes (ou familles monoparentales) nous contactent de plus en plus régulièrement pour nous demander si elles ont droit au CPAS en cas de divorce/séparation.

La question de recherche de logement revient souvent également.

Dans un autre domaine, un certain nombre de sans-papiers nous contactent concernant leurs droits et l'aide médicale urgente.

Enfin, les articles 60 sont nombreux à nous interroger sur les montants du salaire et sur leurs droits. Ils semblent souvent être très mal informés lorsqu'ils signent un contrat au départ.

## Allocations familiales

Ces fiches étant encore relativement jeunes (elles ont été créées en 2015), aucune évolution de tendance se dégage. Les thématiques abordées sont très variées :

- maintien des allocations familiales en changement de statut (étudiant à stage d'insertion)
- changement de pays et ouverture du droit
- percevoir ses allocations familiales soi-même
- réclamer un supplément
- conflit de paiement avec la caisse d'allocations familiales

Les questions sur les fiches allocations familiales touchent donc régulièrement d'autres thèmes comme le CPAS, le chômage, l'emploi et la scolarité.

Les questions sont autant posées par les jeunes directement concernés que par des parents (pour de plus jeunes enfants).



Les questions concernant les allocations familiales sont souvent très précises et demandent régulièrement un approfondissement de la situation personnelle pour pouvoir répondre de manière exhaustive car le droit aux allocations familiales implique généralement plusieurs personnes. Les questions demandent régulièrement de prendre contact avec FAMIFED.

**En charge du dossier :**

Infor Jeunes Bruxelles / CIDJ

## Droits des étrangers

La réforme du code de la nationalité belge a affermi les conditions d'accès à la nationalité belge et renforcé les pouvoirs de l'officier d'Etat Civil dans l'examen de la recevabilité des demandes de nationalité. Après 4 années de réforme, le code de la nationalité soulève encore de nombreuses questions d'interprétation ; accentuant ainsi la vulnérabilité des citoyens face à l'excès de zèle de certaines administrations communales et aux divergences d'interprétation des différents parquets ; le tout suscite beaucoup de questions en la matière.

Questions fréquemment posées :

- Celles liées aux divergences d'interprétations des parquets, des administrations communales ;
- Celles liées à la formation professionnelle, dont le suivi permet de satisfaire à la condition d'intégration sociale (par exemple certaines administrations communales ne prennent pas en compte des formations de promotion sociale) la production des actes de naissance (caractère récent ou pas récent) et l'appréciation de leur validité ;
- Font également débat : les questions de

faits personnels graves sur lesquels le parquet a un large pouvoir d'appréciation, pouvant empêcher l'accès à la nationalité en cas de soupçon de mariage de complaisance ;

- Depuis l'annonce du Brexit, nous remarquons une augmentation nette de demandes d'information sur la nationalité belge de la part de citoyens britanniques et d'autres citoyens européens ; ce qui a modifié complètement le profil de l'interne réduit auparavant au citoyen hors EEE. ;

- La législation sur le regroupement familial connaît aussi son lot de questions diverses suscitées surtout par la suspicion accrue des autorités communales vis-à-vis des mariages mixtes, des reconnaissances de paternité et des célébrations de mariage à l'étranger. C'est ainsi que sur les questions traitées, la moitié concerne le regroupement familial ; ce qui nécessiterait la création de fiches consacrées au regroupement familial.

La thématique des droits des étrangers est une thématique en constante évolution dont la législation est fortement influencée par la politique de gestion de flux migratoires, ce qui nécessite une

constante veille législative et l'importance de suivre aussi des formations continues pour donner des informations fiables et efficaces.

En charge du dossier :

Conseil jeunesse développement

## Amour & sexualité

En 2016 une nouvelle fiche a été créée :  
« Les infections sexuellement transmissibles (IST) ou MST, c'est quoi ? Les modes de contamination et leur dépistage. »

La thématique Amour et Sexualité génère beaucoup plus de demandes d'information en ligne que dans les permanences physiques ou téléphoniques d'Infor Jeunes Bruxelles. L'équipe d'Infor Jeunes Bruxelles traite en moyenne 149 questions par mois dans cette thématique.

Suite à la mise à jour de la fiche sur les IST, on peut remarquer une amélioration quant à la pertinence des questions qui sont posées. Les demandes concernent principalement :

- des inquiétudes vis-à-vis d'une grossesse éventuelle à la suite d'un rapport non protégé et sans contraception ;
- des difficultés à parvenir à une grossesse ;
- des prises de risques vis-à-vis de la contraction d'une ou plusieurs IST à la suite d'un rapport non protégé que ce soit avec un(e) partenaire régulier(e), un(e) inconnu(e) ou un(e) travailleur(euse) du sexe.

A noter que nous recevons également des demandes concernant l'interruption volontaire de grossesse en Belgique et dans d'autres pays où le recours à l'IVG n'est pas autorisé par la loi.

Enfin, nous recevons régulièrement des questions concernant la législation belge sur les rapports sexuels entre mineur(e)s

### Orientation sexuelle

En général, les questions sont liées à l'identité, à l'orientation sexuelle, aux problèmes d'ordre juridiques ou émotionnel au sein d'un couple, ou encore à la volonté de partager sa propre expérience, de rencontrer quelqu'un, d'avoir des renseignements sur les activités d'Alter Visio ou sur d'autres services.

Nous constatons que nous recevons souvent des demandes de la part de personnes désirant faire des rencontres. Alter Visio répond en mettant en avant sa volonté de donner des renseignements sur les associations existantes et non sur des sites de rencontre.

### En charge du dossier :

Alter Visio / Infor Jeunes Bruxelles

## Drogues & addictions

Plusieurs fiches ont été créées en 2016 :

- Les drogues : à qui en parler ?
- Les drogues:quand en parler ?
- Les drogues : pourquoi en parler ?
- Comment arrêter la drogue ?
- Grossesse et consommation de drogues
- Cannabis : permis ou interdit ?
- Alcool, drogues et conduite

Nous remarquons que les questions posées sous ses fiches sont souvent d'ordre juridique et demandent donc une recherche et une constante formation afin d'y répondre au mieux. Les questions sont souvent très précises et demandent donc une réponse tout autant précise.

### En charge du dossier :

Infor-Drogues

## Ta santé

Beaucoup des demandes concernent soit (déjà constaté en 2015) des personnes en situation de transition de statut (ex séparation de couple ; jeunes en stage d'attente) ou sans statut (ex : étrangers sans demande de séjour), soit (new) des personnes en décrochage par rapport à leur couverture sociale (santé et/ou revenus et/ou logement) et pour lesquelles le paiement de l'affiliation à la mutuelle apparaît problématique. On observe donc un renforcement de la tendance observée en 2015 s'agissant de publics de plus en plus précarisés et souvent confrontés à plusieurs difficultés simultanées.

Derrière la question de l'accès à l'affiliation «mutuelle», on voit dès lors surgir un panel de questions/problématiques relatives à l'accès aux soins de santé et à la santé elle-même. Sur le plan de l'aide, voire de la prise en charge, ce type de demandes appellent une expertise croisée sur le plan des droits sociaux.

### En charge du dossier :

Question Santé

## Voyager

Durant l'année 2016, Dynamo International a développé 4 fiches traitant directement du voyage. Trois d'entre elles sensibilisent et informent les jeunes sur certaines possibilités de bourses (Tremplin langue ou Tremplin job, le programme Eurodyssée ou encore le Working Holiday Visa). Au fil des années, nous avons pu constater que l'un des obstacles à la mobilité des jeunes en difficulté est la méconnaissance des possibilités de mobilité tant chez les jeunes eux-mêmes que chez les professionnels du secteur. C'est dans ce contexte où l'information se retrouve partout et nulle part à la fois que Dynamo International a écrit ces fiches «programme» afin de rendre la mobilité accessible à tous. Malgré le fait que ces trois fiches n'ont engendré qu'un faible taux de commentaires, nous sommes persuadés que nous devons poursuivre en 2017 ce travail de sensibilisation aux bourses possibles.

La dernière fiche mise en ligne par Dynamo International en 2016 propose aux jeunes divers moyens de se former à l'apprentissage des langues à moindre frais. En effet, la connaissance des langues reste le frein principal à la mobilité pour des jeunes en difficulté.

### S'engager comme volontaire en Belgique et à l'étranger

Cette fiche a suscité peu de questions des internautes ; et concernent généralement le maintien des droits sociaux en cas de volontariat à l'étranger ou des personnes résidant à l'étranger qui recherchent des opportunités de volontariat en Belgique.

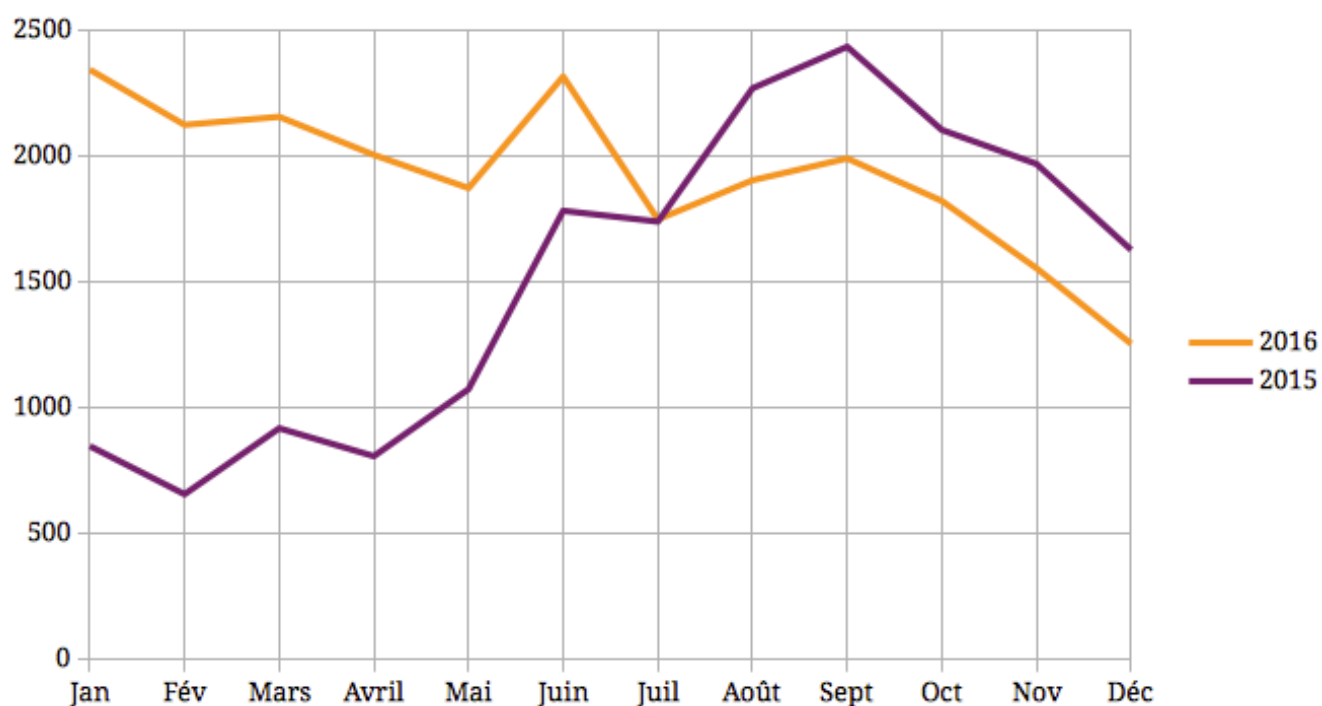
Par contre, la présence de la fiche sur le site de Bruxelles-J emmène régulièrement des personnes intéressées par les projets internationaux directement auprès du partenaire.

### En charge du dossier :

Conseil jeunesse développement / Dynamo International / Infor Jeunes Bruxelles

# - Statistiques des demandes d'information -

## Nombre de demandes d'info par mois en 2015 et 2016





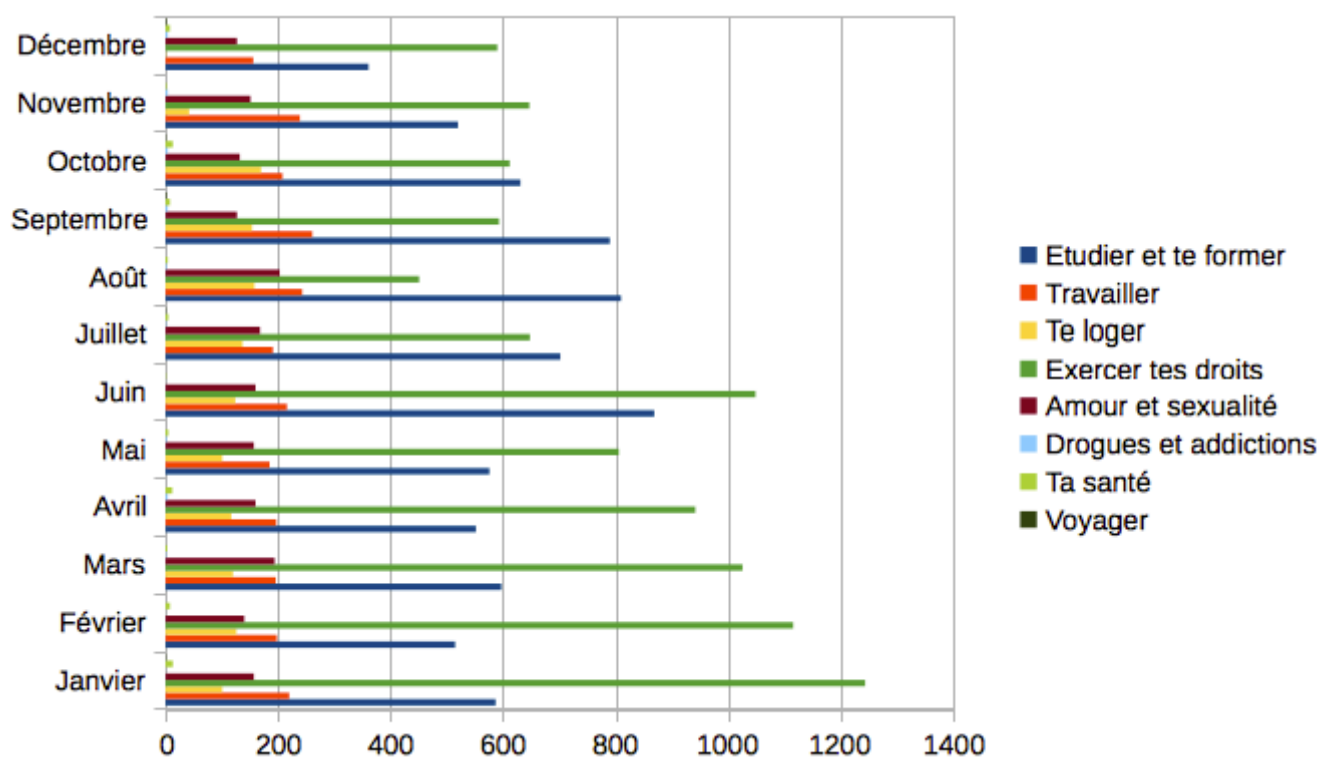
## Nombre de demandes d'info par mois en 2016 (tous partenaires confondus)

Janvier 2 323  
Février 2 105  
Mars 2 137  
Avril 1 984  
Mai 1 832  
Juin 2 419  
Juillet 1 853  
Août 1 871  
Septembre 1 939  
Octobre 1 771  
Novembre 1 605  
Décembre 1 249

Les informations présentes sur le site sont devenues plus connectées entre elles, au-delà de leur thématique principale, par exemple l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur sont liés, l'article 60 et le chômage, etc. Ses connections facilitent la compréhension des problématiques dans leur ensemble.

De la même façon, si une demande d'information est transversale, plusieurs partenaires peuvent se consulter pour y répondre au mieux, suivant les compétences de chacun. Le délai maximum de réponse est de sept jours calendriers mais le délai moyen est de trois jours.

## Nombre de demandes d'info, par thème, par mois en 2016



## Nombre de demandes d'info par genre en 2016

	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>N</b>
<b>Etudier et te former</b>	43,78 %	48,48 %	7,73 %
<b>Travailler</b>	55,05 %	36,25 %	8,69 %
<b>Te loger</b>	50,42 %	26,32 %	23,26 %
<b>Exercer tes droits</b>	51,63 %	35,93 %	12,73 %
<b>Amour et sexualité</b>	87,35 %	12,01 %	0,63 %
<b>Drogues et addictions</b>	27,27 %	63,64 %	9,09 %
<b>Ta santé</b>	56,75 %	39,19 %	4,05 %
<b>Voyager</b>	40 %	60 %	0 %
<b>Total</b>	51,51 %	40,22 %	8,27 %

## - NOS ATELIERS -

Les ateliers vidéo « Bruxelles Trip-TIC »  
4-8 avril 2016 / 11-15 juillet 2016 / 1-5 août 2016



Les ateliers vidéo « Bruxelles Trip-TIC » sont des ateliers collectifs de reportage vidéo à destination des jeunes où ils font leur premiers pas en tant que vidéo-reporter.

Nos partenaires pour ce projet en 2016 étaient le CIDJ et Infor Jeunes Bruxelles.

### Objectifs

L'objectif de ce projet en tant que vecteur d'expression est d'initier les jeunes à la pratique du reportage et de création et de les sensibiliser à une analyse critique de l'information en étant eux-mêmes producteurs de l'information, tout en acquérant de nouvelles compétences techniques. Nous avons remarqué que les jeunes n'ont pas toujours suffisamment de recul par rapport à l'information diffusée par les médias. Partant de ces réalités ainsi que des besoins et des attentes des jeunes, nous avons mis sur pied, depuis 2011, le projet « Bruxelles Trip-TIC ». Ces ateliers favorisent l'appropriation de nouvelles connaissances (langage symbolique, informatique et technique) et contribuent au développement de leur capacité d'expression, de rédaction, d'écoute et d'organisation. L'avantage du travail de la vidéo dans le cadre des ateliers « Bruxelles Trip-TIC » est que cela permet une réelle collaboration et une bonne communication entre les participants. Chacun devient responsable du matériel, de la définition et de la réalisation du projet. A tour de rôle, ils prennent une responsabilité : interviewer, cameraman, preneur de son, monteur. Le

reportage que chaque groupe réalise est le produit d'une collaboration fructueuse et enrichissante.

### Démarche pédagogique

Nous désirons stimuler l'autonomie des jeunes et l'apprentissage ludique. Dès le premier jour de l'atelier, nous veillons à ce que les jeunes puissent apprendre à se connaître et à travailler ensemble autour d'un projet. La dynamique de groupe est essentielle, nous sommes attentifs à ce que les jeunes puissent s'exprimer, que leur parole soit écoutée et entendue.

Après une discussion autour des thèmes choisis pour le futur reportage par les jeunes, ils contactent des intervenants par téléphone ou par mail en expliquant leur démarche, afin d'obtenir une interview le lendemain. En fonction du thème et des idées, ils construisent leur film sous divers angles : reportage, fiction ou un peu des deux.

Au cours de l'atelier, les jeunes réalisent par groupe de trois ou quatre participants, un clip vidéo dans lequel ils laissent libre cours à leurs idées quant à la manière d'aborder leur sujet. Notre encadrement se concentre sur les aspects

techniques et les notions nécessaires à la réalisation du film. Nous avons réussi à ce que chaque film soit le fruit de leur travail.

Ensuite, nous visionnons tous ensemble le fruit de leur travail, et donnons notre regard critique et constructif sur le résultat. Les jeunes ont souvent envie de savoir 'ce que nous en pensons'.

### Créations

Cette année, six petits films ont été réalisés par les jeunes participants. La diversité des thématiques et des approches n'est que le reflet de la diversité de notre jeune public.

### Les titres des travaux:

- Contre les attentats, pour le chocolat !
- Liberté d'expression, réalité ou fiction ?
- Le harcèlement c'est tuer mentalement
- La criminalité
- La musique et son influence
- Les nouvelles technologies

Au début, il n'est pas facile de relier la sensibilité de chacun avec les thématiques souvent très profondes. Néan-

moins, la motivation et l'énergie des jeunes leur ont permis d'aller au bout de leur projet. Dans la pratique, souvent quelques jeunes ont déjà un projet en tête, et parviennent à motiver les autres du groupe. Les vidéos sont en ligne sur notre site web, ainsi que sur le compte YouTube et sur la page Facebook des ateliers vidéo « Bruxelles Trip-TIC ».

La motivation et la satisfaction des jeunes à la fin des ateliers nous poussent à continuer l'aventure.

## Conclusion

Les ateliers vidéo «Bruxelles Trip-TIC» se déroulent de manière optimale. En effet, la gestion des diverses activités théoriques et pratiques s'entrelacent très bien. Les participants sont venus avec des motivations diverses et des connaissances techniques de niveaux très variables, et ont tous un réel désir de s'exprimer, d'apprendre et de partager. Ils sont repartis enrichis d'expériences, de compétences, de rencontres et d'une vidéo. Tout au long de la semaine, nous voyons à quel point ce moment d'expression les libère et les épanouit.

Pour 2017, nous continuons avec la même formule mais avec une nouvelle équipe car le CIDJ se retire du projet. Nous accueillons donc un nouveau partenaire, Alter Visio.

## Les ateliers photo « Bruxelles Trip-TIC » 4-8 avril 2016 / 25-29 juillet 2016



Nous organisons depuis 2014 des ateliers photo avec Beata Szparagowska, une artiste photographe basée à Bruxelles, qui a réalisé de nombreuses expositions et publications individuelles et collectives en Belgique, en France et en Suisse.

### Objectifs

L'objectif de cet atelier est d'initier les jeunes à la photographie, et à la réalisation d'un reportage ou d'une série photographique autour d'un sujet choisi en toute liberté par le jeune. Avec leur reportage, ils doivent parvenir à transmettre une idée, une opinion, un sentiment par le biais de l'image. Ils peuvent ainsi acquérir de nouvelles compétences techniques et développer leur créativité, leur sens critique et leur capacité d'expression.

Notre but est de diffuser leur projet afin qu'ils puissent être confrontés à un regard externe, nous avons donc organisé les années précédentes une exposition pour chaque atelier et en 2016 nous avons réalisé une publication, « Bruxelles (in)visible », une compilation des photographies prises par les jeunes depuis le début des ateliers mises en relation avec leurs paroles à propos de Bruxelles, de leurs sensations vis-à-vis de leur ville.

L'atelier permet la rencontre entre jeunes de milieux sociaux, d'âges, de langues et de groupes sociaux différents, ainsi qu'une rencontre avec la culture, des

artistes et les musées, le tout grâce à la photographie. Le résultat est le choix d'un sujet, l'expression d'une idée par l'image, la réalisation d'un projet de A à Z et sa présentation lors d'une exposition ou d'une publication pour et par les jeunes.



## Démarche pédagogique

L'atelier, qui est à la fois ludique et pédagogique, se déroule en deux temps :

### L'apprentissage :

le lundi et le mardi sont consacrés à l'apprentissage théorique et pratique de l'appareil photo, à l'apport culturel par des exemples de photographes, à un aspect analytique et critique de leur travail. Ces exercices sont réalisés en équipes et les participants apprennent à mieux se connaître. Après chaque exercice, les photos sont visionnées par tous, et chacun donne son avis sur ses propres photos et sur celles des autres.

### La création :

Dès le mardi après-midi les idées de reportage/projet photo de chacun sont connues. Les participants peuvent faire un projet par groupe ou seul. Le mercredi est consacré aux sorties et à la réalisation du projet. Suivant l'avancement, le jeudi est consacré à la suite de la prise de photo ou au début du travail de retouches / de montage / d'impression / de reliure / de diffusion, travail qui sera poursuivi le



vendredi. L'apprentissage se fait par la pratique, à la fois de la photographie et de la construction d'un message.

## Conclusion

Les ateliers photo Bruxelles Trip-TIC 2016 se sont bien déroulés. Les résultats étaient au-delà des attentes au niveau de la qualité des projets et de l'apport humain. Chaque atelier se déroule dans une commune différente, le but étant de couvrir la région bruxelloise. En 2016, les ateliers photo ont été organisés dans les communes de Molenbeek-Saint-Jean et de Saint-Gilles.

## Bruxelles (in)visible Publication



Comme une prolongation des ateliers photo « Bruxelles Trip-TIC », le projet de publication « Bruxelles (in)visible » rassemble les photographies des participants aux ateliers où se mêlent des morceaux choisis de discussions/entretiens sur le thème de leur rapport à la ville en dehors

des clichés. Plus qu'un simple compte-rendu ou une publication ordinaire, « Bruxelles(in)visible » est avant tout un objet. Un objet artistique et esthétique, une création en soi. Le format de 8 sur 12 cm de cette publication de 380 pages laisse place à un réel dialogue entre les

photographies et les témoignages récoltés. Il permet de se plonger dans l'univers du livre, d'être dans l'intime de celui-ci. Nous l'avons imaginé aussi comme une sorte de carnet interactif à s'approprier. Des pages blanches ont été dispersées tout au long de la publication pour donner ainsi place à l'écriture de nouvelles réponses, d'autres sensations.



## Objectif

Ce projet avait pour but de fédérer les jeunes autour d'un projet en dehors de l'atelier mais dans sa continuité ; de leur offrir la possibilité de s'exprimer au sujet de l'espace et de la ville dans laquelle ils évoluent mais aussi au sujet de leurs réalisations photographiques. Nous avons imaginé cette publication non seulement

comme un objet esthétique et artistique mais aussi comme un moyen d'expression et un lien des jeunes Bruxellois à leur ville.

## Présentation

Le projet de publication « Bruxelles (in) visible » a été présenté et distribué gratuitement au public au Point Culture de Bruxelles le 15 février 2017. Cet événement a permis à tous les participants des ateliers photo de se rencontrer et de présenter leur travail et leur avis sur la photographie.

Chaque participant présent avait écrit au préalable une phrase commençant par « La photographie pour moi c'est.. »

Morceaux choisis :

- « La photographie, pour moi, c'est un moyen d'exprimer ce que les mots ne peuvent pas. »
- « Pour moi, la photographie c'est un art d'observation. Il s'agit de trouver quelque chose d'intéressant dans un lieu ordinaire..... J'ai trouvé qu'il a un peu à voir avec les choses que vous voyez et tout à voir avec la façon dont vous les voyez. »

- « Pour moi, la photographie c'est une représentation unique, une fraction de liberté. »

- « La photographie pour moi c'est de l'art, une passion, une expression, une émotion, un résumé, un portrait, la vérité sur la vision du monde tous les jours, une manière de s'exprimer, un voyage dans un endroit lointain... »

- « Pour moi la photographie est un moyen très fort d'exprimer (de capter, de capturer, de penser, de résoudre, de regarder) une idée, un moment, une couleur, une émotion, une conversation, une pensée, un poème, une chanson.. la photographie capture, et le geste même de prendre une photo est pour moi très symbolique car elle est témoin de quelque chose quelle que soit cette chose. »

L'organisation d'une exposition ou d'un événement de présentation est primordiale, car elle permet de valoriser les réalisations des jeunes et leur donne l'occasion de se rencontrer et de faire la connaissance d'un public et de lui expliquer leur projet. Ils se sentent fiers, impliqués.

## Distribution

La publication « Bruxelles (in)visible » sera distribuée dans les centres culturels, maisons de jeunes, bibliothèques, écoles, etc. de la Région bruxelloise.

## L'atelier 4.1 - Création et impression 3D 31 octobre au 4 novembre 2016



Vu la réussite de nos ateliers photos et vidéos « Bruxelles Trip-TIC », tant au point de vue créatif que relationnel, nous avons mis en place un atelier de création et d'impression 3D basé sur le principe de Bruxelles Trip-TIC. Ainsi nous avons commencé cet atelier en novembre 2015 encadré par un artiste spécialisé dans ce domaine, Nicolas Marcon alias Monsieur

Pimpant et l'avons renouvelé en 2016 dans le cadre de la « Saison des cultures numériques ».

Ce workshop était ouvert à tout jeune de 14 à 20 ans et se déroulait à Ixelles dans les locaux de Bruxelles-J pendant la semaine du congé d'automne. Chaque participant avait l'opportunité d'apprendre les logiciels 3D en créant des figurines pour ensuite les imprimer lors de l'atelier.

### Objectifs

Tout comme pour le précédent atelier de création et d'impression 3D, notre désir était d'apporter aux jeunes un accès pratique et technique aux nouvelles technologies de création. La création et l'impression 3D sont connues aux yeux du grand public mais peu de gens ont l'occasion d'expérimenter ces techniques car elles demandent un matériel particulier et coûteux. L'art numérique paraît trop souvent obscure et difficile d'accès (compliqué techniquement et financièrement) or ce n'est pas tellement le cas. Il est possible de créer énormément avec très peu de moyens, notamment grâce aux initiatives issues des communautés liées aux logiciels libres (Arduino, Fablab, etc.).

Nous avons donc mis à disposition des participants des ordinateurs dotés du logiciel libre Blender ainsi que des tablettes graphiques pour la création 3D, et une imprimante 3D, de façon à leur offrir les bases de ces techniques.

Les objectifs de cet atelier sont d'initier les jeunes à l'impression 3D mais aussi à la création de figurines en 3D via le logiciel libre Blender. Ils ont donc dû apprendre les bases de ce logiciel, d'abord par la modification d'un gabarit de figurine articulée, ensuite par leur propre création de figurines (de A à Z ou bien via un modèle trouvé sur internet). De cette manière, ils ont appris les outils nécessaires à leurs créations de façon tout à fait personnalisée. Ainsi, ils ont pu acquérir de nouvelles compétences techniques et développer leur créativité, leur sens critique et leur capacité d'expression.

### Démarche pédagogique

Tout comme pour les ateliers « Bruxelles Trip-TIC », nous optons pour un apprentissage ludique, pédagogique et en partie autonome. Le premier jour d'atelier a donc été consacré à la découverte du

logiciel Blender, à l'apprentissage de ses bases et de ses outils essentiels à la création ainsi qu'à la présentation de l'imprimante. Pour ce faire, les participants ont dû modifier une figurine articulée déjà existante à l'aide des outils de base de Blender. Ces figurines ont ensuite été imprimées dans l'après-midi. A partir du deuxième jour, et jusqu'à la fin de la semaine, les participants ont commencé à créer des figurines de façon tout à fait libre et selon leurs envies. Cela leur a permis d'apprendre les outils spécifiques à leurs créations et d'être de plus en plus autonomes pour les suivantes.

Dès le troisième jour de stage, Nicolas leur a montré un autre logiciel 3D, Zbrush, qu'ils ont directement appris à utiliser.

L'imprimante fonctionnait tous les jours pendant toute la journée. Les participants repartaient chaque jour avec de nouvelles figurines qu'ils avaient soit créées de A à Z, soit modifiées et assemblées à partir de modèles trouvés sur internet.

### Évaluation

En fin d'atelier, nous avons remis un formulaire d'évaluation aux participants

ainsi qu'à Nicolas de façon à améliorer le projet pour d'éventuelles prochaines éditions.

Ce qui ressort des évaluations des participants est très positif tant au niveau l'organisation que de l'ambiance générale:

- « Les horaires étaient très bien, ça ne commençait pas trop tôt et ça finissait assez tôt pour nous permettre de faire encore d'autres activités. Pour le matériel, rien à dire, il y avait même des cookies:) » ;
- « Le local était très convivial, il facilitait l'échange et c'était assez simple de se « promener » dedans » ;
- « Je trouve qu'une semaine est une bonne durée de stage, on a le temps de comprendre l'imprimante 3D » ;
- pour ce qui est de la méthode de travail de l'animateur ils disent qu'il « était très sympa et très drôle. Il expliquait très clairement et on pouvait débattre de n'importe quel sujet avec lui » ;
- « Il n'y avait pas vraiment d'exercices pratiques ce qui est très bien comme cela on pouvait se concentrer sur nos créa-

tions » ;

- « Je recommande l'animateur, il installe immédiatement une bonne ambiance alliant le travail et la bonne humeur. » ;

- « La méthode didactique est parfaitement adaptée à la formation ».

Les participants disent aussi avoir appris plein de choses qui leur seront certainement utiles dans le futur.

## Conclusion

Ce second atelier de création et d'impression 3D a été concluant. Les participants ont pu non seulement s'initier à cette discipline mais aussi dépasser le stade d'initiation pour créer leurs propres figurines de A à Z. L'enthousiasme et la soif d'apprendre des participants ont rendu cette semaine très productive tout en restant détendue et dans la bonne humeur.

## - Conclusion & perspectives -

Conformément aux missions qui lui ont été confiées, et fidèle à son objectif d'améliorer l'accessibilité des jeunes à l'information, Bruxelles-J continue son travail de sensibilisation et crée des initiatives qui lui permettent de favoriser auprès des jeunes de Bruxelles une citoyenneté critique, active et responsable. L'accès à l'information est essentielle à la prise de conscience et la connaissance des réalités sociétales et la participation active à la vie socio-économique, culturelle et politique.

En décloisonnant les approches sectorielles, nous proposons une approche intégrée de l'information des jeunes quelle que soit la problématique avancée : décrochage scolaire, chômage, assuétude, etc., cela pour aborder le jeune dans sa globalité, en tenant compte de son environnement.

Confrontés à des défis inédits, nous souhaitons permettre aux jeunes d'être informés afin de pouvoir mieux concevoir, créer, vivre leurs projets de vie personnel et professionnel.

Pour ce faire, les interactions avec les jeunes via le site web et les activités de Bruxelles-J permettent au projet de res-

ter ancré dans la réalité de la jeunesse bruxelloise, ses préoccupations, questionnements, besoins et attentes.

En 2016, la modernisation du site internet de Bruxelles-J est devenu un projet concret, et une maquette sera présentée en 2017. La nouvelle version du site permettra un accès plus aisé aux fiches d'information et une esthétique plus jeune.

Début 2016, nous avons réalisé un sondage en ligne dans le but d'avoir un retour direct sur les services que nous proposons aux jeunes. Ceux-ci ont été invités à répondre à une dizaine de questions, permettant à chaque jeune d'exprimer ses attentes, son degré de satisfaction, ses suggestions. Il en est sorti que 87 % des visiteurs reviennent régulièrement sur le site, et que 89 % ont eu réponse à leur question.

Le besoin d'information des jeunes reste poignant et urgent. Chaque jeune qui reçoit une information rapide et correcte sera plus à même d'éviter des situations de crise. La prévention fait donc partie prenante de notre travail quotidien.

En 2017, Bruxelles-J devra faire face à un



autre défi : celui de trouver un soutien structurel pour maintenir la qualité de ses services et de permettre le développement d'un partenariat bilingue.

Le partenariat de Bruxelles-J se consolide et espère pouvoir compter sur un soutien de la COCOF et de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de pouvoir pérenniser les postes des travailleurs au sein de l'association et continuer à développer son travail en réseau pour apporter aux jeunes l'information dont ils ont besoin.

Bruxelles-J ASBL | rue Juliette Wytsman 4/1, 1050 Bruxelles  
T. : 02 215 63 17 | [info@bruxelles-j.be](mailto:info@bruxelles-j.be) | [www.bruxelles-j.be](http://www.bruxelles-j.be)  
IBAN BE89 0012 9769 3985 | N° d'entreprise 459 530 075

